

Introduction

Dominique Epiphane et Jean-François Giret



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/3508>

DOI : [10.4000/formationemploi.3508](https://doi.org/10.4000/formationemploi.3508)

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 23 avril 2012

Pagination : 7-10

ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Dominique Epiphane et Jean-François Giret, « Introduction », *Formation emploi* [En ligne], 117 | janvier-mars 2012, mis en ligne le 30 avril 2012, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/3508> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.3508>

Introduction

Dominique EPIPHANE

Sociologue et ingénieure de recherche au Céreq

Jean-François GIRET

Maître de conférences en sciences économiques à l'université de Bourgogne et directeur de l'IREDU-CNRS (Institut de recherche sur l'éducation)

En France, les diplômés, et *a fortiori* ceux de l'enseignement supérieur, ont longtemps été considérés comme une protection absolue contre le chômage et le sous-emploi. Au cours des années 80, les conséquences de la crise économique ont progressivement touché les plus diplômés (Charlot, 1983), remettant progressivement en cause leur garantie d'un accès rapide aux emplois. L'augmentation sensible des effectifs étudiants, au cours des dernières décennies du XX^{ème} siècle, et la diversification croissante de l'offre de formation ont transformé quantitativement et qualitativement les flux de diplômés issus de l'enseignement supérieur, sans forcément résoudre la question de leur insertion professionnelle. Pourtant plus diplômés et plus professionnalisés, les jeunes, lors de leur entrée sur le marché du travail, restent largement dépendants de la conjoncture économique et des possibilités d'emploi qui s'offrent à eux. En 2000, avec le traité de Lisbonne, les politiques européennes éducatives s'inscrivent dans le paradigme d'une économie de la « connaissance » et trouvent un cadre applicatif à travers le processus de Bologne visant à construire un espace européen de l'enseignement supérieur. La formation initiale est alors censée, par son accumulation, maintenir la compétitivité de l'Europe en générant de la croissance (Lemistre, 2009). La mise en place du « LMD » (licence-master-doctorat), initiée en 2002, va de pair avec la transcription française des intentions de Lisbonne et un objectif affiché par plusieurs pays européens, notamment la France et l'Allemagne, d'atteindre 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur par classe d'âge en 2015 (Epiphane et al., 2006). Ainsi, la hausse du niveau d'éducation au-delà du baccalauréat est devenue une priorité européenne...

Pour autant, depuis plusieurs années, nombreux sont les travaux qui interrogent la massification de l'enseignement supérieur et ses conséquences sur le « déclassement » des jeunes en début de vie professionnelle. Certains remettent en cause les politiques éducatives qui consistent à augmenter sans cesse le niveau d'éducation, mais aussi le bien-fondé de l'objectif « 50 % de diplômés de l'enseignement supérieur ». Ainsi Marie Duru-Bellat (2006), notamment, dénonce une « inflation des diplômes » et attribue à la massification la raison de leur « dévalorisation » ayant elle-même pour conséquence un « déclassement » des jeunes diplômés sur le marché du travail. *A contrario*, d'autres auteurs pointent, comme Eric Maurin (2007), le « mythe de la dévalorisation » et voient en la massification de l'enseignement supérieur une réduction des inégalités et du risque de chômage. Le débat n'est pas

tranché. De nombreuses études et recherches, autour des différents dispositifs statistiques d'observation de l'insertion professionnelle des jeunes, essaient toutes, peu ou prou, de dénouer l'inextricable lien entre la formation des individus et les emplois qu'ils occupent *in fine*...

Les cinq recherches présentées dans ce dossier offrent autant de variations autour de ce questionnement. Elles sont issues des travaux d'un groupe d'exploitation de l'enquête 2007 du Céreq, portant sur la Génération sortie du système scolaire en 2004. Cette enquête fait partie d'un dispositif original mis en place par le Céreq, depuis les années 90, qui permet d'étudier l'accès à l'emploi des jeunes à l'issue de leur formation initiale. Tous les trois ans, une nouvelle enquête est réalisée auprès de jeunes sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau ou le domaine de formation atteint.

Au-delà de l'accès à l'emploi, elle permet, d'une part, de reconstituer les parcours des jeunes au cours de leurs trois premières années de vie active, d'autre part, d'analyser ces parcours non seulement au regard du diplôme possédé, mais aussi en fonction des stages qu'ils ont pu suivre au cours de leurs études, de leur origine sociale, du type d'établissement dans lequel ils ont suivi leur scolarité... En s'appuyant sur un calendrier qui décrit mois par mois leur situation sur le marché du travail, ce dispositif permet non seulement d'analyser les trajectoires d'entrée dans la vie active mais également d'analyser de façon assez fine les segments professionnels qu'ils ont pu atteindre trois ans après leur entrée sur le marché du travail.

L'objectif du groupe d'exploitation était d'utiliser la richesse des informations disponibles dans cette enquête pour proposer un éclairage sur les évolutions récentes de l'enseignement supérieur, à partir de l'analyse des parcours d'insertion professionnelle de ces diplômés. Les diplômés de la Génération 2004 sont passés par un enseignement supérieur en forte mutation depuis les années 2000, caractérisé notamment par la montée en puissance de la professionnalisation et la mise en place progressive du système LMD. Bien que ces évolutions aient perduré au-delà de cette Génération 2004 sortie avant la mise en place de la loi LRU (loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités), les travaux rassemblés dans ce dossier proposent de saisir quelques conséquences de ces premiers changements sur l'insertion professionnelle des diplômés.

Le premier article, de Julien Calmand et Dominique Epiphane, aborde ces évolutions en examinant la segmentation de l'offre de formation à partir de l'origine sociale des parents. Dans l'enseignement supérieur, les enquêtes d'insertion montrent régulièrement que les filières professionnelles permettent en général une insertion professionnelle plus favorable. Cependant, pour ces étudiants souvent issus de milieu plus modeste se pose la question de l'accès aux emplois de cadres et donc de leur mobilité sociale potentielle. À niveau d'étude équivalent, les filières professionnelles permettent-elles, par exemple, les mêmes chances de promotion sociale que les filières traditionnelles de l'université ?

Le deuxième article, de Jean-François Giret et Sabina Issehnane, s'intéresse à un autre aspect de la professionnalisation de l'enseignement supérieur, en étudiant l'effet des

stages sur l'insertion professionnelle. Dans les débats sur la professionnalisation, le stage est souvent présenté comme une condition nécessaire, si ce n'est suffisante, pour professionnaliser une formation. La multiplication des stages serait, pour les étudiants, gage de compétences et porteuse de capital social. Ce capital social conféré par les stages se substituerait à celui des parents pour garantir un accès plus rapide aux emplois qualifiés. S'appuyant sur une typologie des stages effectués par les diplômés sortis en 2004, le travail des auteurs invite cependant à nuancer la valeur professionnelle de l'ensemble des stages proposés aux étudiants

Dans le troisième article, Claire Bonnard poursuit cette réflexion sur la professionnalisation, en se centrant sur l'accès des jeunes scientifiques aux activités de R&D (recherche-développement). Dans ce secteur, les jeunes diplômés de doctorat se trouvent, sur le marché du travail, en concurrence avec des diplômés d'ingénieurs, souvent jugés, par les recruteurs, plus polyvalents et plus rapidement opérationnels. Or, les parcours des docteurs, souvent très riches, peuvent leur permettre de valoriser de nombreuses compétences dans la R&D. On peut se demander dans quelle mesure les expériences professionnelles acquises durant la thèse, de manière plus ou moins formelle, ne constituent pas un autre exemple de professionnalisation d'une formation, déterminante pour l'accès des jeunes docteurs au secteur privé.

Nathalie Moncel, dans le quatrième article, élargit la perspective en comparant la qualité des emplois proposés aux débutants dans les différents secteurs de l'économie. Son travail rappelle que les diplômés du supérieur accèdent à un système d'emploi très segmenté, où les modes de gestion de la main-d'œuvre, par secteurs ou professions, peuvent largement influencer la stabilisation des jeunes et leur satisfaction. L'efficacité d'une formation, et notamment d'une filière professionnelle, reste étroitement liée au marché du travail auquel s'adressent ses diplômés.

Enfin, dans le dernier article de ce dossier, Jean Bourdon, Jean-François Giret et Mathieu Goudard ouvrent un autre débat sur les évolutions actuelles de l'enseignement supérieur. Ils s'interrogent sur la possibilité de classer les universités à l'aune de leur performance d'insertion professionnelle. Avec la publication de résultats d'enquêtes d'insertion réalisées par chaque établissement, la tentation est grande de vouloir établir un classement entre les établissements. Comme le soulignent les auteurs, il convient de savoir si les différences d'insertion que l'on peut observer entre établissements relèvent bien de leur performance propre en matière d'insertion ou plutôt d'autres facteurs comme leur spécialisation disciplinaire ou le dynamisme de leur marché régional du travail.

■ Bibliographie

CHARLOT A. (1983), « Les universités, le marché du travail et les emplois : monopole, concurrence et déclassement », *Formation Emploi*, n° 3, pp. 55-63.

DURU-BELLAT M. (2006), *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Editions du Seuil, Collection « La république des idées ».

EPIPHANE D., Sauvageot C. et Stoeffler-Kern F. (2006), *Objectif 50 % d'une génération diplômée de l'enseignement supérieur*, Rapport du Haut Comité Éducation Économie Emploi, La Documentation française.

LEMISTRE P. (2009), « Faut-il poursuivre l'expansion scolaire ? », *Economie et Société*, n° 31, pp. 1469-1501.

MAURIN E. (2007), *La nouvelle question scolaire*, Editions du Seuil.